

Type d'opération

Frais applicables (janvier 2026)

Tenue de compte

} Ouverture du Compte pro	INCLUS DANS L'ABONNEMENT
} Commission de mouvement	INCLUS DANS L'ABONNEMENT
} Utilisation irrégulière du compte	180€ HT
Tentative ou réalisation d'actes en contravention avec la loi et/ou Convention de compte liant le client final et Swan	
} Traitement de saisie judiciaire ou administrative, avis à tiers détenteur	10% de la créance du tiers, dans la limite de 100€ par cas
} Rédaction d'une lettre de circularisation pour un titulaire personne morale	54€ HT
} Rédaction d'une lettre attestant de l'existence d'un Compte pro	24€ HT
} Intervention pour gestion du découvert non autorisé	8€ HT par opération, dans la limite de 80€ HT par mois

Cartes de paiement

} Cartes de paiement	INCLUS DANS L'ABONNEMENT, puis 1,50€ HT par carte supplémentaire*
} Paiement de biens et services en commerce ou à distance exécuté, hors zone euro	2% HT du montant payé

Virement

} Virements sortants SEPA (classique, instantané, groupé)	0,15€ HT
} Virements sortants internationaux vers des pays du groupe 1	5€ HT par virement + 0.6% du montant du virement converti en euros
Des frais additionnels de 5€/virement peuvent s'appliquer dans les cas suivants : - Virement en USD vers une autre destination que les Etats Unis - Virement en GBP vers une autre destination que le Royaume Uni - Virement en EUR vers une destination hors zone SEPA	
} Virements entrants internationaux en devise	5€ HT par virement + 0.6% du montant du virement converti en euros (déduits du montant reçu)
} Virements entrants hors réseau SEPA (ex : virements de trésorerie)	5€ HT

Encaissement

} Prélèvement automatiques interne (IDD)	GRATUIT
} Prélèvement échoué (solde insuffisant)	10€ HT
} Prélèvement contesté	10€ HT
} Demande de numéro ICS	80€ HT

Prélèvements sortants

} Prélèvement échoué (solde insuffisant)	Montant du débit rejeté, plafonné à 10€
} Prélèvement contesté	10€ HT par retour après crédit du compte, jusqu'à concurrence du montant retourné

Retraits

} Retrait d'espèces aux Distributeurs Automatiques de Billets exécuté en euros, en France et dans la zone SEPA**	1€ HT
} Retrait d'espèces aux Distributeurs Automatiques de Billets exécuté en euros, hors zone SEPA	2% HT du montant retiré

*hors frais d'expédition pour une carte physique

**La zone SEPA comprend à la conclusion de la présente convention : l'ensemble des pays de l'Union Européenne, le Royaume-Uni, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Tarification du dépôt de capital

Type d'opération

Frais applicables (janvier 2026)

} Dépôt de capital	59 € HT
--------------------------	---------